

# LE REFLET

## BULLETIN SECTORIEL



Volume 23, numéro 3

Mars 2016

Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec  
Secteur J de l'AREQ (CSQ)- Beauce-Etchemins au service de 1143 membres

### DANS CE NUMÉRO :

Conseil sectoriel	2
Assemblée générale	3
Ordre du jour : AGS	4
Conférence : Beauce	5
La Beauce	6
Voyage à Québec	7
Guatemala	8
Propos du rédacteur	9
Aide médicale à mourir	10
Environnement 1/2	11
Environnement 2/2	12
Chronique littéraire	13
Journée des femmes	14
Propos d'hier	15
Impôt bénévole	16
Santa Maria 1/2	17
Santa Maria 2/2	18
AGR	19
Retraite, décès	20



## Propositions du printemps

MOT DE LA PRÉSIDENTE PATSY GAGNON

Il revient toujours ce doux printemps avec moins de contraintes et plus de libertés. Vous saurez sûrement en profiter. Nous vous offrons quelques activités qui pourront s'ajouter aux vôtres.

Comme par les années passées, notre assemblée générale sectorielle se tiendra au printemps, soit le 5 mai. À cette assemblée, les postes à la 1re vice-présidence, à la trésorerie et comme 1re personne conseillère seront à renouveler pour un mandat de trois ans. Toute personne membre peut se présenter à l'un de ces postes.

Nous vous offrons aussi deux activités à saveur historique. Le 21 avril, Daniel Carrier nous entretiendra de la fondation de la Beauce. Le 1er juin, nous expérimenterons un voyage culturel d'une journée à Québec. Une activité semblable pourrait se répéter selon sa popularité.

Aussi, comme par les années passées, en juin, un dîner-échanges sera offert à tous nos membres de 75 ans et plus. Nous vous contacterons personnellement par courrier.

Lors de nos deux dernières activités et par l'entremise de notre chaîne électronique, nous vous avons présenté notre nouveau site Web. Il propose une plate-forme conviviale nous permettant de vous informer du vécu de notre secteur et un moyen pour vous de partager vos engagements et vos intérêts. Nous espérons qu'il vous sera utile et agréable. Merci à toutes les personnes qui l'alimentent et à Jacques Rancourt, notre webmestre. L'adresse du site est <http://beauce-etchemins.areq.lacsq.org>. Nous vous rappelons que nous y publions aussi les décès des membres de votre famille dont vous nous informez.

Votre conseil sectoriel vous souhaite un printemps bienfaisant pour le corps et le cœur et vous attend avec plaisir lors de ses prochaines activités.

Bonne lecture!



**Le Reflet** paraît  
trois fois par  
année : juillet-  
octobre - mars.  
Bonne lecture!

Jacques Rancourt,  
rédacteur

Convention de la Poste-Publication  
No: 40040492

Retournez toute correspondance  
ne pouvant être livrée au Canada à :  
140, 128<sup>e</sup> Rue  
Notre-Dame-Des-Pins (Québec)  
G0M 1K0

## CONSEIL SECTORIEL DE L'AREQ 2015-2016

<b>PRÉSIDENTE</b> Délégué au Conseil régional Délégué au Conseil provincial	<b>PATSY GAGNON</b> 418-774-4691 patsy.gagnon@sogetel.net
<b>1<sup>re</sup> VICE-PRÉSIDENTE</b> Reflet, réseau privé, site Web, condition des hommes	<b>JACQUES RANCOURT</b> 418-228-8525 jacques.rancourt9@gmail.com
<b>2<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE</b> Condition des femmes Laure-Gaudreault et presse	<b>LIANE LOIGNON</b> 418-228-0358 lialoi@globetrotter.net
<b>SECRÉTAIRE</b> Sociopolitique	<b>MARIE PAULE HOULE</b> 418-588-6872 mariepaule08@hotmail.com
<b>TRÉSORIER</b>	<b>RICHARD MERCIER</b> 418-625-3365 rmercier@sogetel.net
<b>CONSEILLER (1)</b> Assurances et retraite	<b>JACQUES R. CÔTÉ</b> 418-221-8309 jac.cote@cgocable.ca
<b>CONSEILLER (2)</b> Environnement	<b>LOUISE FORTIN</b> 418-228-4895 lfortin@yahoo.com
<b>AUTRES RESPONSABLES</b>	
<b>Fil d'Ariane</b>	<b>FRANCINE POULIN</b> 418-227-0559 francine.poulin@outlook.com
<b>Chaîne électronique</b>	<b>ROLANDE VAILLANCOURT</b> 418-594-8033 areqbe1@gmail.com areqbe2@gmail.com
<b>Anniversaires des 75 ans et +</b>	<b>THÉRÈSE GIGUÈRE</b> 418-228-1624 gtherese@globetrotter.net
<b>Gestion de la liste des membres</b>	<b>MARTINE MORIN</b> 418-228-7836 morinmartine@cgocable.ca
<b>Publipostage</b>	<b>ANDRÉE LESSARD</b> 418-228-8525 andree.lessard3@gmail.com
<b>Correctrice du Reflet</b>	<b>GENEVÈVE ROY</b> 418-228-3504 genroy@hotmail.com
<b>Photographe</b>	<b>GUY ROY</b> 418-228-3172 guyroy@cgocable.ca

### CALENDRIER EXPRESS

**5 mai** : Assemblée générale sectorielle

Envoyez le coupon de la page 3  
avant le 25 avril

**21 avril** : Conférence à Saint-Joseph  
Envoyez le coupon de la page 5  
avant le 14 avril

**4 mai** : Environnement à Québec (Info dans le site  
Web seulement)

**1er juin** : Voyage à Québec  
Envoyez le coupon de la page 7  
(47 premiers inscrits)

**2 juin** : Assemblée générale régionale  
**8 juin** : Hommage aux personnes âgées

**29, 30, 31 mai et 1er juin 2017** : Congrès de  
l'AREQ à Lévis



**AREQ (changement d'adresse et de téléphones)**  
Luce laverdière 418-525-0611  
laverdiere.luce@csq.qc.net

**AREQ-CSQ** 1-800-663-2408  
**CARRA** 1-800-463-5533  
**SSQ** 1-888-833-6962

Notre site Web à visiter souvent  
<http://beauce-etchemins.araq.lacsq.org>

Notre réseau social  
<http://areqbe.ning.com>

*Les idées et les opinions exprimées dans Le Reflet  
n'engagent que les personnes qui les ont rédigées.*

Visitez souvent notre site Web pour être informés.



**CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
SECTORIELLE DE L'AREQ  
(Secteur 03–J, Beauce-Etchemins)  
Le jeudi 5 mai 2016, 14 h 30 (accueil à 13 h 45)  
Club de golf de Beauceville – salle René Bernard  
721, route du Golf, Beauceville**

**Un rendez-vous à ne pas manquer**

C'est plus qu'une assemblée générale.

C'est un repas délicieux. Nous avons choisi le meilleur.

C'est le plaisir d'échanger entre nous.

C'est une magnifique exposition.

Lisez l'ordre du jour à la page suivante.

Repas gratuit pour les membres.



Envoyez votre coupon avant le 25 avril 2016.

Le coupon est disponible pour impression dans notre site <http://beauce-etchemins.areq.lacsq.org>

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE AU CLUB DE GOLF DE BEAUCEVILLE (à envoyer avant le 25 avril)**

Nom : \_\_\_\_\_ Accompagné(e) de : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ No de tél. : \_\_\_\_\_

(Courriel : \_\_\_\_\_)

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

**MEMBRE = 15 \$ Amis : 25 \$ Autres = 30 \$** Mon chèque de \$ \_\_\_\_\_  
(Remboursé à l'entrée pour les membres)

Faire le chèque à envoyer par la poste seulement au nom de AREQ SECTEUR BEAUCE-ETCHEMINS  
306, Turmel LAC-ETCHEMIN (Québec) G0R 1S0

**EXPOSITION** (Indiquez ci-dessous votre participation)

J'exposerai : \_\_\_\_\_ J'accepte que mon œuvre aille à l'Assemblée régionale de Québec Chaudière Appalaches : \_\_\_\_\_

Je décris ce que j'exposerai et je serai présent(e) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE DE L'AREQ**  
 (Secteur 03–J, Beauce-Etchemins)  
**Le jeudi 5 mai 2015, 14 h 30 (accueil à 13 h 45)**  
**Club de golf de Beauceville – salle René Bernard**  
**721, route du Golf, Beauceville**

- 1- Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue (14 h 30)
- 2- Nomination de la présidence d'assemblée et de la secrétaire d'assemblée
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et approbation du procès-verbal du 20 mai 2015
- 5- Présentation des rapports
  - a) de la présidence et autres collaboratrices, collaborateurs
  - b) de la trésorerie et socio-politique
  - c) des différents comités et dossiers :
    - i. retraite et assurances
    - ii. environnement
    - iii. condition des femmes et Fondation Laure-Gaudreault
    - iv. journal *Le Reflet*, site Web, le réseau social Ning et condition des hommes
- 6- Plan d'action 2014-2017 – réalisations 2015-2016
- 7- États financiers 2014-2015 (p. j. 3)
- 8- Rapport annuel sectoriel 2015-2016 (p. j. 4)
- 9- Prévisions budgétaires 2016-2017 (p. j. 5)
- 10- Élections
  - a) nomination de la présidence, de la secrétaire d'élections et de deux scrutateurs
  - b) postes à combler : 1<sup>re</sup> personne vice-présidente, 1<sup>re</sup> personne conseillère, personne trésorière
- 11- Questions diverses :
  - a) Assemblée générale régionale – le jeudi 2 juin 2016 à Saint-Henri
  - b) Congrès 2017 – 29, 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2017 au Centre des Congrès à Lévis : nominations des délégués
  - c) Reconnaissances
  - d)
- 12- Mot de la présidence régionale

### **Quelques mots pour les exposants**

Merci pour vos commentaires lors de la dernière assemblée générale sectorielle. Pour donner suite à ceux-ci, cette année il y aura deux sections distinctes : art graphique et artisanat. Les membres présents voteront pour leur coup de cœur « art graphique » et leur coup de cœur « artisanat ». Deux prix seront accordés dans chaque catégorie. Un autre prix sera tiré parmi les exposants. (Art graphique inclut la peinture.)

Je demanderais aux personnes exposantes d'arriver trente minutes avant l'inscription pour installer leurs œuvres. Je vous remercie. Richard Mercier

# Conférence sur l'histoire de la Beauce

par Daniel Carrier

Le jeudi 21 avril 2016  
Le Journal Resto-Bar  
269, Route 276, Saint-Joseph-de-Beauce

Accueil : 9 h 45

Conférence : 10 h 15

Dîner : 12 h

Visite facultative de la Société du patrimoine  
des Beaucerons en après-midi



Daniel Carrier

## Voici les thèmes qui seront développés par Daniel Carrier :

- 1) Formation des Appalaches et de la plaine du Saint-Laurent
- 2) La rivière Chaudière, ses caractéristiques physiques  
Voie de communication stratégique  
Voie de peuplement seigneuriale
- 3) Les Abénakis : qu'en est-il historiquement ?  
Les Canadiens : d'où viennent-ils ?
- 4) Économie agricole de subsistance
- 5) Conquête de la Nouvelle-France
- 6) Guerre d'indépendance américaine
- 7) Exploitation de la forêt et colonisation des cantons
- 8) Modernisation de l'agriculture et route internationale
- 9) Peuplement et développement vers le sud
- 10) Chemin de fer, ses conséquences
- 11) Industrie manufacturière vers 1920
- 12) Déclin de l'agriculture durant les années 50

## CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE DE LA BEAUCE (Coupon à envoyer avant le **14 avril**)

Nom : \_\_\_\_\_ Accompagné(e) de : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

No de tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**MEMBRE 10 \$ Amis : 15 \$ AUTRES 17 \$** Mon chèque de \$ \_\_\_\_\_

Faire le chèque à envoyer par la **poste seulement** au nom de  
**AREQ SECTEUR BEAUCE-ETCHEMINS**  
306, Turmel LAC-ETCHEMIN (Québec) G0R 1S0

## Connaissez-vous l'histoire de la Beauce ?

Texte proposé par Jean-Guy Breton

Les débuts de la Beauce ne sont pas banals ni récents. L'occupation de ce vaste territoire, au nord de la Nouvelle-Angleterre, par les Français du Canada remonte à 1736.

Ainsi, un riche marchand de Québec du nom de Joseph Fleury de la Gorgendière et ses deux gendres François-Pierre Rigaud de Vaudreuil, capitaine d'une compagnie d'infanterie, et Thomas-Jacques Taschereau, conseiller au conseil supérieur, obtiennent trois seigneuries contiguës situées au cœur de la Beauce actuelle, le long de la rivière Chaudière.

Ces trois seigneuries ont chacune une même étendue de trois lieues de front sur deux lieues de profondeur de chaque côté de la Chaudière (une lieue équivaut à environ 5 kilomètres).

Le 24 septembre 1736, Thérèse Lalande-Gayon et Gabriel Aubin de l'Isle reçoivent respectivement les seigneuries Aubert-Gallion et Aubin de l'Isle. Le 15 avril 1737, François-Étienne Cugnet devient titulaire de la seigneurie Saint-Étienne.

La seigneurie Taschereau s'étend de la paroisse actuelle de Scott-Jonction à celle de Vallée-Jonction. En 1752, la seigneurie compte 48 exploitants, dont 28 résidents. On y retrouve aussi un domaine où il y a maison, chapelle, moulin à blé, grange et étable. Cet ensemble a duré jusqu'au 20e siècle.

La seigneurie Fleury de la Gorgendière s'étend de la paroisse actuelle de Vallée-Jonction à Beauceville, comprenant Saint-Frédéric et une partie de Saint-Jules. Déjà seigneur de Deschambault, Fleury de la Gorgendière s'est enrichi dans le domaine des fourrures, des pêcheries, du commerce maritime et agricole. On peut le considérer comme le véritable père de la Beauce parce que c'est lui qui a consacré le plus de temps et d'argent pour en assurer le développement. En 1752, cette seigneurie compte une église, un moulin à farine et un moulin à scie. La population s'établit à 72 exploitants résidents et 17 non-résidents, mais travaillant à mettre leurs terres en valeur.

La seigneurie Rigaud de Vaudreuil (Beauceville) a connu un développement plus lent au départ. Elle compterait toutefois 28 exploitants en 1752.

Les deux seigneuries plus au sud ne seront développées que plus tard, après la chute du régime français. À partir de 1760, elles changeront de mains à plusieurs reprises.

L'historien Guy Frégault prétendit que la Beauce avait connu un succès de colonisation presque inespéré. Les pionniers provenaient principalement de la Côte-de-Beaupré, de l'Île d'Orléans ou de la seigneurie de Lauzon. Les premiers habitants de la Beauce ont souvent des liens de parenté. Bon nombre d'entre eux rejoignent ou sont rejoints par des parents. La majorité des individus arrivent mariés et plusieurs ont déjà des enfants en âge de s'établir. Enfin, il arrive souvent que ces pionniers proviennent des mêmes paroisses, d'où gage de noyaux stables.

SOURCE : La Beauce et les Beaucerons chapitre 2 – L'occupation du territoire par : Renald Lessard et Alain Laberge.



## Voyage à Québec : le mercredi 1er juin

Organisé par Louise Fortin pour le conseil sectoriel



Nous vous proposons un circuit pédestre pour redécouvrir les immeubles, les monuments de la colline parlementaire et du Vieux-Québec. Nous vous offrons les attraits qui sont un incontournable de toute visite de notre capitale nationale; le **Parlement**, bien sûr, la **Bibliothèque de l'Assemblée nationale**, l'**Observatoire de la Capitale** et le **Vieux-Québec**. Un dîner au restaurant **Le Parlementaire** agrémentera la journée.

- 7 h 30** : Départ de Saint-Georges, arrêts à Beauceville, Saint-Joseph, Sainte-Marie  
**9 h 30** : Rendez-vous devant le Parlement. Présentation de la colline parlementaire.  
**10 h** : Visite commentée du Parlement (période de questions)  
**11 h** : Visite guidée de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
**12 h** : Dîner au restaurant de l'Assemblée Nationale *Le Parlementaire* \* \*  
**14 h** : Visite commentée de l'Observatoire de la capitale  
**15 h** : Circuit pédestre dans le Vieux-Québec  
**16 h 30** : Fin de la visite à la Place d'Armes (Château Frontenac) et Retour

\*\*Menu à la carte (4 choix) et chaque personne paiera sa facture.(autour de 25 \$)

\*\*Aviser de toute allergie ou restriction alimentaire.

Important : Les noms, prénoms et date de naissance des participants sont requis.

**Cette activité est réservée aux 47 premières personnes inscrites auprès de Louise Fortin**

*Notez que votre chèque doit être envoyé à Louise Fortin et non pas à Richard Mercier.*

### VOYAGE À QUÉBEC (47 premières personnes inscrites)

Nom : \_\_\_\_\_ Accompagné(e) de : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

No de tél. : \_\_\_\_\_ **Indiquez ici où vous prendre :** \_\_\_\_\_

**(Saint-Georges : Stationnement Sears, Beauceville : Caisse populaire, Saint-Joseph : Le Journal, Sainte-Marie : À l'église)**

**MEMBRE 20 \$ Amis : 25 \$ AUTRES 30 \$** Mon chèque de \$ \_\_\_\_\_

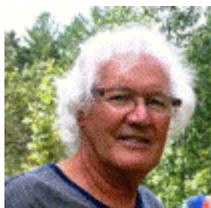
Faire le chèque à envoyer par la **poste seulement** au nom de  
**AREQ SECTEUR BEAUCE-ETCHEMINS**  
**— > 8565, 7e Avenue Saint-Georges G5Y 7N4**

## Pierrette Lemoyne au Guatemala pour du travail humanitaire

Comme plusieurs membres de notre Areq, Pierrette Lemoyne vit avec son conjoint Denis Dessaint une expérience de travail humanitaire au Guatemala. Voici quelques réflexions et quelques photos provenant de sa page Facebook.

« Ici tout va bien, on découvre plein de choses intéressantes à tous les jours sur la culture, la végétation, les petits villages typiques et surtout sur les gens de ce pays où l'on côtoie la pauvreté, mais aussi le sourire. Je vis une belle expérience en classe, mais c'est très différent, car c'est la prématernelle. Les voyages de fin de semaine sont très agréables. Nous venons de passer 3 jours au lac Atitlan, entouré de 36 volcans dont 3 encore actifs. Logés dans un hôtel confortable, ça change du dortoir où l'on passe plus de temps quand on travaille. On a visité plusieurs villages de montagne à travers des routes très sinueuses, mais dans des décors fantastiques. Églises, parcs au centre, maisons très rudimentaires tassées, plein de femmes et d'enfants sur la rue qui te harcèlent de produits artisanaux pour assurer la survie de leur famille; enfin, on est souvent tenté, car tout est joli et fait à la main ou au métier. Cette semaine, on est en immersion espagnole, 4 heures de cours par jour, des visites dans la belle ville de Antigua, réputée pour sa culture, son architecture, sa sécurité, ses nombreux musées, ses cafés, ses monuments et plusieurs sites d'intérêts; c'est super intéressant. On vit dans une famille, on mange bien, la maman me prépare des plats sans oignons, je suis gâtée. Samedi, ce sera Guatemala Cité et dimanche, la mer du Pacifique. La vie n'est pas si dure même si l'on travaille la semaine. Pour Denis, c'est plutôt le travail très physique, mais il s'en sort très bien. C'était un petit tour d'horizon sur notre vie trépidante au Guatemala. »





## PROPOS DU RÉDACTEUR

par Jacques Rancourt

### Si je prenais le temps...

Oui, si je prenais le temps d'écrire ce qui me passe par la tête ces temps-ci, il serait question d'ignorance et de pauvreté. Je trouve que ce sont les deux principaux fléaux qui affligent ma chère planète encore en ce 2016.

Vous allez me dire que c'est la guerre qui frappe dans certaines régions qui devraient m'empêcher de dormir. Oui, c'est vrai qu'il y a ces guerres. Qu'est-ce qui pousse une jeune personne à prendre un fusil pour aller tuer un autre humain comme lui? Je réponds sans hésiter que c'est l'ignorance. On se fait embobiner par des pseudo-théologiens de tout acabit qui ne comprennent rien aux sciences des religions, qui ont appris quelques mantras par cœur qu'ils débitent à des fidèles souvent ignares et crédules.

Je trouve inconcevable qu'en ce 2016 règne encore tant de pauvreté sur ma planète. Des gens au moment où j'écris ces lignes ont faim et vivent dans des conditions matérielles pitoyables.

Comment ces 1 % qui possèdent 90 % des richesses de la terre peuvent-ils dormir calmement? Même s'ils ont des fondations philanthropiques, ils n'ont pas d'excuses. D'ailleurs, leurs fondations servent à payer moins d'impôts. Je ne parle pas de ces inconscients qui cachent leurs avoirs dans des paradis fiscaux. Une honte quand on pense qu'ils utilisent les mêmes routes, les mêmes écoles, les mêmes hôpitaux que nos impôts servent à financer.

Je ne décolère pas devant toutes ces injustices. Dans mon propre pays, on enregistre un taux d'analphabétisme effarant. Nos voleurs et nos tueurs en prison ont à peine un cours primaire selon une étude qui m'est passée sous les yeux.

Oui, quand je fais taire les bruits de ma civilisation pour réfléchir en paix sur l'état de ma planète, une évidence me saute aux yeux. Si j'avais une baguette magique, je la pointerais volontiers vers deux cibles majeures : l'ignorance et la pauvreté.

J'ai écrit les paragraphes précédents avant les attentats de Paris et les nombreuses tueries chez nos voisins du Sud. Tous ces conflits qui secouent notre petite planète bleue me font réaliser que le grand idéal de liberté, de fraternité et d'égalité demeure un idéal encore loin d'être réalisé.





## Aide médicale à mourir : le point

Texte proposé par Marie Paule Houde venant par Carol Beaupré AREQ Secteur Des Deux-Rives

L'aide médicale à mourir est maintenant une réalité au Québec. La Loi concernant les soins de fin de vie est entrée en vigueur le 10 décembre 2015. Faisant suite aux recommandations du rapport « Mourir dans la dignité », la loi a pour but d'assurer des soins respectueux aux personnes en fin de vie et de reconnaître que leur volonté prévaut lors de ce moment crucial de leur vie. Quelles sont ses implications? Le point.

### C'est quoi?

L'administration de médicaments par une personne en fin de vie, à la demande de celle-ci, dans le but de soulager ses souffrances en entraînant son décès.

### Qui pourra en bénéficier?

L'aide médicale à mourir est strictement encadrée et doit faire l'objet d'une requête libre et éclairée. Selon la loi, les conditions suivantes doivent être présentées :

Être une personne assurée au sens de la Loi sur l'assurance maladie

Être majeure et apte à consentir aux soins

Être atteinte d'une maladie grave et incurable

Éprouver des souffrances physiques et psychiques constantes et insupportables

De plus, le médecin traitant doit obtenir l'avis d'un second médecin.

### Qui en est exclu?

Une personne dépressive qui n'est pas atteinte d'une maladie incurable

Une personne dont la maladie peut être soignée

Une personne grandement malade, mais qui n'est pas en fin de vie

Enjeux qui demandent une réflexion supplémentaire : les personnes atteintes de maladies dégénératives du cerveau et les personnes mineures de 14 ans et plus.

### Quelle est la démarche à suivre?

La personne doit, de manière libre et éclairée, formuler pour elle-même la demande d'aide médicale à mourir au moyen du formulaire prévu à cette fin. Les étapes sont les suivantes :

Faire une démarche verbale formelle à un professionnel de la santé

Remplir une demande écrite à l'aide du formulaire « Demande d'aide médicale à mourir », qui est remis par un professionnel de la santé

Signer le formulaire devant un professionnel de la santé

Répéter la demande verbale lors de chaque entretien avec le médecin

Note : la personne qui fait la demande d'aide médicale à mourir est toujours libre de changer d'avis; elle peut retirer sa demande ou en reporter l'administration.

## SURCONSOMMATION DU PLASTIQUE : QUE PUIS-JE FAIRE? 1/2

par Louise Fortin, porteuse du dossier de l'environnement

Lors d'une formation en novembre dernier du comité environnement concernant la surconsommation du plastique, j'ai assisté à une conférence très intéressante de la biologiste du Biodôme, Évelyne Daigle. Mme Daigle fit partie de l'équipage du Sedna IV et fut à même de constater les conséquences de ce grave problème. À l'aide de vidéos percutants qu'elle nous a présentés, nous avons pris conscience encore plus de cette problématique.



Évelyne Daigle

J'avoue que devant un si gros problème je me suis sentie dépassée, mais après en avoir discuté avec mes collègues, j'en suis arrivée à la conclusion que nous devons d'abord agir dans notre propre "environnement" et souhaiter que cela fasse boule de neige. Voici donc quelques actions individuelles que nous avons ressorties en petits comités et qui pourraient aider à diminuer notre consommation de plastique. Bien sûr, certaines de ces propositions n'ont rien de nouveau, mais le fait de se les faire rappeler peut pousser à l'action. Je vous fais part aussi des autres propositions qui ont été faites.



Sedna IV

### Actions citoyennes proposées :

- éviter les aliments suremballés,
- acheter la nourriture en vrac;
- utiliser davantage les contenants réutilisables en verre;
- amener avec soi ses sacs réutilisables en tout temps;
- éviter les lancers de ballons pour souligner un évènement;
- s'engager à éduquer au moins une personne de notre entourage au sujet du plastique;
- utiliser des contenants réutilisables pour les lunchs, ex. :  
remplacer les boîtes de jus et les contenants de yogourt jetables;
- lors de nos visites dans les chaînes de restauration rapide,  
apporter notre tasse réutilisable et exiger une tasse durable;
- demander que les sacs de papier soient toujours disponibles en épicerie;



## SURCONSOMMATION DU PLASTIQUE : QUE PUIS-JE FAIRE? 2/2

par Louise Fortin, porteuse du dossier de l'environnement

**Voici aussi des actions que l'AREQ, en tant qu'entité politique, pourrait poser:**

- effectuer une pétition nationale pour la consignation des bouteilles de plastique;
- imposer des normes plus sévères afin de préserver la durée de vie des objets de consommation en plastique;
- demander aux dirigeants politiques d'éviter de se présenter en public avec une bouteille d'eau;
- inciter les dirigeants à forcer le bannissement des bouteilles d'eau lors de leurs activités publiques;
- organiser une journée nationale sans bouteilles de plastique;
- organiser des activités sectorielles concernant les sacs de plastique pour connaître l'état de la situation et ensuite faire une action politique;
- demander d'imposer une taxe élevée sur les bouteilles de plastique;
- préparer une pétition nationale à l'AREQ et la faire circuler dans les secteurs afin de demander au gouvernement de changer la réglementation concernant les bouteilles d'eau;
- intervenir auprès des municipalités afin d'interdire les sacs de plastique; demander à des enfants d'écrire la lettre qui présente cette demande;
- faire parvenir une résolution de l'AREQ aux députés demandant la diminution du suremballage et l'abolition du sac de plastique.

**Et enfin, voici des actions à la fois politiques et citoyennes proposées :**

- abolir les bouteilles d'eau et promouvoir l'utilisation des bouteilles recyclables;
- exiger que toute activité organisée par l'AREQ soit exempte de plastique;
- organiser une semaine du « vrac »;
- faire fabriquer des sacs de coton avec le logo de l'AREQ.

**Suivant cette formation, j'ai choisi quelques suggestions et j'essaie de les appliquer. J'ose espérer que vous aussi voudrez emboîter le pas.**



<http://beauce-etchemins.areq.lacsq.org>

Lien à placer dans vos favoris.



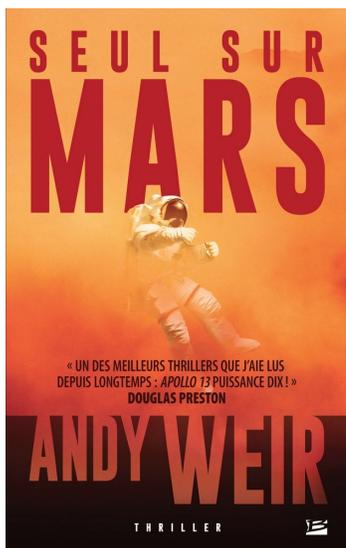
## Chronique littéraire par Jean-Guy Breton

**ANAÏS Barbeau – Lavalette – La femme qui fuit – Roman – 376 pages – Éd. Marchand de feuilles.**

L'auteure nous parle de sa grand-mère qu'elle n'a pas connue, et pour cause; elle a abandonné ses deux enfants et son mari (Marcel Barbeau) en 1952. Sa fille avait trois ans et son fils un an...!

À la mort de sa grand-mère, le 23 décembre 2009, Anaïs réalise qu'elle ne l'a vue que trois fois dans sa vie. Pourtant, elle recueille suffisamment d'informations sur sa vie pour écrire son livre.

C'est une œuvre très intéressante, dans un style très riche en images. La grand-mère bohème n'a pas eu la vie facile!



**Andy Weir – Seul sur mars – Roman – 383 pages – Éd. Bragelonne.**

On pourrait qualifier ce livre de science-fiction ou roman d'anticipation. Un astronaute en mission sur mars avec cinq autres compagnons se retrouve seul sur l'ingrate planète. Ses coéquipiers ont dû l'abandonner, le croyant mort à la suite d'une violente tempête de sable.

Il réussira, usant de toute son intelligence et d'une grande débrouillardise, à se maintenir en vie pendant plusieurs mois et finalement à retourner sur terre. C'est un roman très technique et très documenté, mais le suspense est toujours présent. On en a réalisé un excellent film.

**Dany Laferrrière – Tout ce qu'on ne te dira pas, Mongo – Chronique – 296 pages – Éd. Mémoire d'encrier.**

Un jeune Camerounais arrive à Montréal et se trouve démuné face à cette nouvelle société. Comment faire pour s'y intégrer?

L'auteur a vécu la même situation il y a 40 ans. Il se fait l'interprète de tous les codes sociaux qu'un immigré doit assimiler s'il veut y être accepté.

Encore faut-il que le nouvel arrivant soit disposé à comprendre cette société, sans pour autant renier ses origines et ses propres valeurs! Les dernières pages du livre méritent d'être lues et relues...!



# Quand on ne sait pas...

Précisions concernant la Journée internationale des femmes  
par Liane Loignon pour la Condition des femmes

Journée internationale *de la* femme ou Journée internationale *des* femmes ? Il nous arrive d'entendre les deux appellations et on ne sait trop laquelle utiliser ni pourquoi privilégier l'une plutôt que l'autre.

Voici, à ce propos, des éléments de la mise au point faite par Marie-Ève Surprenant dans son tout récent livre *Manuel de résistance féministe*. Selon elle, on devrait dire Journée internationale *des* femmes parce que l'expression « *LA femme* fait référence à une seule femme, à un modèle unique d'être femme, voire à une chose et que cette expression nie [...] la diversité et la pluralité des femmes et de leurs vécus. Employer le terme *les femmes* permet de ne pas individualiser la condition féminine et de collectiviser les expériences des femmes. »

Elle poursuit en apportant une précision historique « ... bien que les Nations Unies aient déclaré le 8 mars « Journée Internationale de *la* femme » en 1977, à l'origine elle fut nommée « Journée Internationale *des* femmes », lors d'un congrès international des femmes en 1910. Dans une perspective historique et féministe, il serait juste de respecter cette dénomination. »

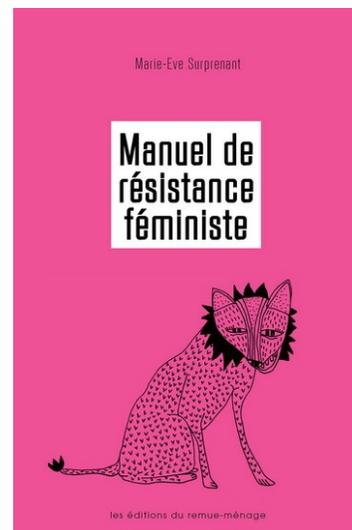
Pourquoi continuer de célébrer la Journée internationale des femmes encore en 2016?

Voici quelques-unes des raisons que mentionne Marie-Ève Surprenant :

- « Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes est loin d'être atteinte, au Québec comme ailleurs.
- Le 8 mars est une occasion pour les femmes d'avoir accès à une certaine (quoique critiquable) visibilité médiatique pour parler des revendications féministes devant de plus larges tribunes.
- La Journée internationale des femmes est un moment pour faire le bilan de nos luttes et célébrer nos victoires.
- La Journée internationale des femmes nous permet de nous rassembler, de nous souvenir des luttes passées et nous donne la force d'avancer pour poursuivre nos luttes pour toutes les femmes.
- Pour appuyer nos sœurs qui ont encore moins de droits reconnus que nous, tant ici (autochtones, réfugiées, esclaves domestiques ou sexuelles), que partout dans le monde. »

Marie-Ève Surprenant nous rappelle également que « la Journée internationale des femmes n'est pas une fête, mais une journée de reconnaissance du caractère politique des luttes des femmes pour l'égalité. » En ce sens, on ne veut pas, lors de cette journée, se faire souhaiter « Bonne fête ! » ou se voir offrir des chocolats ou des fleurs, ... même avec les meilleures intentions du monde.

Quand on ne sait pas, on ne sait pas ! Mais à partir du moment où l'on sait...



## Propos d'hier ... pour le temps d'aujourd'hui

par Liane Loignon pour la Condition des femmes

J'ai fait récemment la lecture d'un livre qui m'a laissé une forte impression. Cet ouvrage m'a fait signe de l'étagère sur laquelle il était rangé au Centre Femmes de Beauce. Il s'agit de *Pour en finir avec le patriarcat*, ouvrage d'Armande Saint-Jean publié en 1983, il y a donc plus de trente ans. Ce n'est pas tant son titre qui a attiré mon attention que le nom de son auteure, nom que j'avais relevé au fil de mes lectures *féministes*.

La lecture de cet ouvrage a constitué pour moi un formidable coup d'œil dans le rétroviseur. L'auteure y lance une charge contre le patriarcat, cette forme d'organisation sociale qui divise le monde en « deux clans distincts, celui des DOMINANTS, dans lequel se trouvent les mâles producteurs, et celui des DOMINÉES, où se retrouvent les autres, c'est-à-dire les femmes reproductrices ». Dans cette société, les femmes se retrouvent trop souvent « ... au bas de l'échelle des salaires, des responsabilités, du prestige ». Bien que la société québécoise ait évolué depuis 30 ans, les acquis demeurent encore fragiles et la lente progression doit se poursuivre.

Comme vous avez pu le constater dans l'actualité, le mot *féminisme* a suscité toute une polémique en ce début de mars. Les *pro* et les *anti* ont renchéri à qui mieux mieux. Cette polémique m'a évidemment amenée à me questionner et à me positionner. Suis-je féministe ? Si être féministe signifie réclamer l'égalité entre les hommes et les femmes, si être féministe, c'est travailler à l'amélioration des « conditions d'existence de la moitié de l'humanité », alors là, oui, bien sûr, je suis féministe !

Née en 1945, Armande Saint-Jean est aujourd'hui une jeune septuagénaire. C'est donc une femme de ma génération. Cela explique peut-être pourquoi la lecture de son livre m'a tant interpellée. Tiendrait-elle le même discours aujourd'hui ? Que modifierait-elle ? Il serait vraiment très intéressant de l'entendre prendre position dans le débat actuel.

Bien que virulents par moment, les propos d'Armande Saint-Jean se veulent inclusifs.

« C'est le droit le plus strict de toutes et de chacune que d'aller selon sa vitesse et de passer par là où il lui plaît de passer. [...] Ce n'est pas parce que nous ne pensons pas toutes la même chose ou que nous ne prenons pas toutes le même chemin pour atteindre nos objectifs que nous ne sommes pas toutes des femmes en mouvement. »

Inspirant et rassembleur, n'est-ce pas ?

<sup>1</sup> Armande Saint-Jean. *Pour en finir avec le patriarcat*, Montréal, Les Éditions Primeurs inc., Stanstead, 1983, p. 97.





## Impôt bénévole

par Serge Plante, responsable

**Serge Plante, membre de l'Areq Beauce-Etchemins, est le nouveau coordonnateur de ce programme que Michel Longchamps a géré durant plusieurs années. Nous tenons à les remercier.**

Le programme d'IMPÔT BÉNÉVOLE sera disponible à Saint-Georges pour compléter les déclarations fiscales (rapports d'impôt) des personnes qui ont un faible revenu. Ce programme mis de l'avant par l'Agence de Revenu Canada et par Revenu Québec répond à un besoin de plus en plus grand dans notre région. L'an dernier seulement, près de 1000 personnes s'en sont prévalu.

L'AREQ, (Association des retraités de l'éducation du Québec) section Beauce-Etchemins s'implique encore une fois dans la réalisation de ce programme qui existe depuis plus de 25 ans (1988).

À Saint-Georges, grâce à la précieuse collaboration de la FADOQ, le service sera offert à la SALLE PAROISSIALE DE SAINT-GEORGES-OUEST sise au 200, 18<sup>e</sup> Rue, près de la bibliothèque municipale tous les lundis et mardis, de 9 h à 12 h à compter du 14 mars jusqu'au 15 avril 2016

Un groupe de personnes bénévoles se mettront au travail pour compléter généreusement et gratuitement les déclarations fiscales (rapports d'impôt) pour les personnes admissibles.

Les personnes admissibles à ce programme ont un revenu personnel maximal de 25,000 \$, de 30,000 \$ pour les couples et pour les familles monoparentales et un revenu maximum d'intérêt de 1000 \$.

Les bénévoles impliqués auront reçu une formation adéquate de la part des officiers responsables de ce programme sur les plans fédéral et provincial. Ils devront avoir assuré toutes les garanties nécessaires à la discrétion et à la confidentialité pour pouvoir fournir leur prestation dans un climat de respect et de confiance. Ils auront été formés pour compléter des déclarations simples de revenus. Cependant, ils ne compléteront pas les déclarations fiscales (rapports d'impôts) d'entreprises ou de travailleurs autonomes ni des personnes qui ont fait faillite ou qui sont décédées (Succession).

Courriel de Serge Plante : [serge.plante@globetrotter.net](mailto:serge.plante@globetrotter.net)



<http://beauce-etchemins.araq.lacsq.org>

Lien à placer dans vos favoris.

Nous vous invitons fortement à visiter régulièrement notre nouveau site Web. La page d'accueil vous offre les dernières nouvelles et le babillard propose des activités fort intéressantes. La section Voyages nous fait découvrir des endroits merveilleux visités par nos membres.

## Santa Marta (Colombie) par Richard Mercier



Santa Marta, située dans la baie du même nom, est l'une des principales destinations touristiques des Caraïbes colombiennes. Elle fut fondée le 29 juillet 1525 par Rodrigo Galván de las Bastidas. C'est la première ville construite par les Espagnols en Amérique du Sud.



Avant l'arrivée des Européens, les **Tayronas** étaient un important groupe amérindien qui occupait le territoire de l'actuel Santa Marta. Les Tayronas n'acceptèrent pas la domination espagnole et refusèrent d'abandonner leurs coutumes, leur langue et leurs croyances. Ce peuple fut décimé, mais quelques survivants se retirèrent sur les hauteurs de la Sierra Nevada de Santa Marta.



L'architecture de type coloniale se marie très bien avec le moderne.



Santa Marta a un port international et une très belle marina pour accueillir les touristes du monde entier.



Quelques scènes de la vie quotidienne.

Situé pas loin de Santa Marta, le très joli village de pêcheurs de Taganga.



Le très beau site de Taironaka

*Si vous désirez participer à cette assemblée générale régionale, communiquez votre intention à notre présidente Patsy Gagnon.*



**A1516-AGR-OJ-01**

**Québec-Chaudière-Appalaches**

**CONVOCAATION**

27<sup>e</sup> Assemblée générale des membres de l'AREQ Région 03, Québec–  
Chaudière-Appalaches

Date : le mercredi 2 juin 2016

Heure : 9 h 00

Les membres de l'AREQ Région 03, Québec–Chaudière-Appalaches sont convoqués à l'Assemblée générale régionale de l'Association qui aura lieu le mercredi 2 juin 2016 au Centre récréatif de St-Henri, situé au 120 rue Belleau, Saint-Henri-de-Lévis, QC S.V.P. **Apporter votre carte de membre.**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

Nomination à la présidence d'assemblée.

Nomination de la présidence d'élection et au secrétariat d'élection.

Présentation et adoption de l'ordre du jour de la 27<sup>e</sup> Assemblée générale A1516-AGR-OJ-01.

Présentation et adoption du procès-verbal de la 26<sup>e</sup> Assemblée générale A1415-AGR-PV-01.

Rapport de la présidence et des responsables de comités.

Rapport de la trésorerie :

Présentation et adoption du rapport financier régional 2014-2015.

Présentation et dépôt de l'état des produits et charges 2015-2016 (au 30 avril 2016).

Élections (s'il y a lieu).

Présentation et mot d'un membre du Conseil exécutif national.

Présentation des artistes et résultat du vote du « Coup de cœur » (1 œuvre de 3 artistes, par secteur).

Autres sujets :

Reconnaissances.

Tirage de prix de présence : (L'œuvre « Coup de Cœur»).

Mot de la présidence régionale.

Levée de l'assemblée.

*Pierrette Simoneau*

Présidente régionale

*Pierre Asselin*

secrétaire régional

**Horaire de la rencontre régionale**

9 h 00 Accueil et inscription

Dîner : inscription **obligatoire** auprès de votre Conseil sectoriel.

9 h 30 Assemblée générale régionale

11 h 45 Point Fixe : Ajournement pour la tenue de l'Assemblée générale de la Fondation  
Laure-Gaudreault

12 h 15 Dîner

13 h 30 Reprise de l'Assemblée générale régionale, spectacle du 30<sup>e</sup> et Tirages

**RETRAITE** par Jacques R. Côté

L'action se passe davantage au niveau national avec la participation de l'IREC, de l'Observatoire de la retraite et des responsables aux différentes Tables où se retrouve l'AREQ.

Tous les responsables régionaux et sectoriels ont eu le privilège d'assister à une formation le 12 novembre dernier sur le thème : AREQ-Formation Retraite Fiscalité Finance Publiques.  
Vous pouvez voir toutes les présentations sur le site de l'AREQ nationale.

**Autres informations**

Le **Supplément de revenu garanti** est une prestation mensuelle non imposable offerte aux prestataires de la Sécurité de la vieillesse qui ont un faible revenu et vivent au Canada.

**Suis-je admissible?**

Vous êtes admissible au Supplément de revenu garanti si vous répondez à tous les critères suivants :

- vous êtes un résident autorisé au Canada
- vous recevez une pension de la Sécurité de la vieillesse
- votre revenu annuel (ou, pour un couple, votre revenu annuel combiné) est inférieur au montant maximal établi pour l'année

**Comment faire une demande?**

Vous devez faire une demande par écrit pour le Supplément de revenu garanti. Remplissez et postez le formulaire intitulé Supplément de revenu garanti ou état de revenu pour l'Allocation au survivant (ISP-3025) pour l'année de paiement désirée. Vous trouverez ce formulaire sur la page formulaire de la Sécurité de la vieillesse. Pour savoir où envoyer vos formulaires, consultez la page Retourner le formulaire.

**De passage dans nos vies**

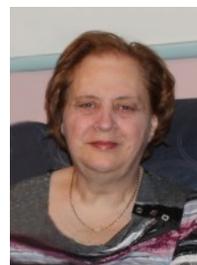
5 septembre 2015  
LOUISE LABBÉ



22 octobre 2015  
HUGHETTE GAGNON



28 novembre 2015  
CLAUDE POULIN



24 janvier 2016  
GISELE LECLERC



26 janvier 2016  
RÉAL GUAY